

DECLARATION DE LA BELGIQUE A LA PREMIERE ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES AU STATUT DE ROME DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE

Prononcée le 9 septembre 2002

Monsieur le Président,

Il va de soi que je me rallie entièrement à la déclaration effectuée par la Présidence danoise au nom de l'Union Européenne.

Si je prends à mon tour la parole, c'est tout simplement pour exprimer la satisfaction toute particulière avec laquelle la Belgique accueille la tenue de cette première Assemblée des Etats parties à la Cour Pénale Internationale.

L'adoption du Statut de Rome en 1998 a été un événement historique. La tenue de cette première Assemblée en est un autre. Elle marque en effet une nouvelle étape, décisive, dans le long processus de mise en œuvre de la Cour Pénale Internationale. Aujourd'hui, la Cour est devenue une réalité. Demain, elle va commencer à fonctionner. C'est un succès extraordinaire, le couronnement de très nombreux et incessants efforts. C'est un jour de victoire pour la Justice, pour les valeurs fondamentales, que nous partageons tous, que sont les droits de l'homme. Dorénavant, les crimes les plus graves, les atrocités qui ont trop souvent marqué l'histoire, ne resteront plus impunis. Les responsables de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et, demain, de crime d'agression devront répondre de leurs actes, que ce soit devant des juridictions nationales ou devant la Cour. Nous sommes convaincus que cette perspective aura un effet dissuasif déterminant quant à la commission de tels actes dans le futur.

Dans cette lutte contre l'impunité, je suis fier de pouvoir dire que mon pays a pris une part active. Non seulement nous avons participé avec enthousiasme et détermination à l'élaboration du Statut de Rome, puis aux travaux de la Commission préparatoire. Comme vous le savez peut-être, nous avons aussi adopté une loi dite de compétence universelle, qui permet de poursuivre en Belgique les responsables de ces crimes. Je peux vous dire que cette loi novatrice, qui représentait une avancée singulière sur le plan du droit pénal international, nous a valu autant de félicitations que de critiques. Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je constate qu'avec l'entrée en vigueur du Statut de Rome et la mise en place de la Cour Pénale Internationale, cette loi perd son caractère exceptionnel. La Cour, donc la communauté internationale, va en quelque sorte prendre le relais et c'est très bien ainsi.

La Commission préparatoire a, en peu de temps, accompli un travail remarquable. Je tiens à en féliciter son Président, l'Ambassadeur Kirsh ainsi que tous ceux qui y ont participé. Les divers instruments qui ont été élaborés en son sein nous offrent une base solide pour le démarrage effectif de la Cour dans les meilleures conditions.

Gardons-nous cependant de nous reposer sur nos lauriers. Il reste beaucoup à faire. La Cour doit encore prendre vie. Elle devra rapidement faire ses preuves et asseoir sa crédibilité. Je suis convaincu que ce sera le cas et que ce succès contribuera à convaincre ceux qui doutent encore de son utilité, de sa pertinence et de son impartialité. Mais pour cela, il importe que notre engagement en faveur de la Cour, que notre détermination à préserver l'intégrité du Statut, demeurent intacts en cette période cruciale. Il faut aussi maintenir notre soutien concret à la création de la Cour, et en assurer à la fois l'efficacité et la qualité.

Pour sa part, la Belgique entend bien œuvrer résolument en faveur de cet objectif et continuer à s'impliquer dans la mise en place de la Cour. C'est dans cet esprit que le gouvernement belge a décidé de présenter un candidat à la fonction de juge et a sélectionné à cette fin un expert internationalement reconnu en matière de droits de l'homme, le Professeur Marc Bossuyt, qui est également juge à la cour constitutionnelle belge, la Cour d'Arbitrage.

Monsieur le Président,

Ensemble nous avons prouvé que la communauté internationale peut se mobiliser pour faire progresser ses valeurs fondamentales, pour réaliser un projet que l'aurait pu qualifier il y a quelques années d'utopique. Je suis convaincu qu'ensemble, nous triompherons des dernières difficultés pour faire de cette utopie une réalité incontournable.

Je vous remercie.